

Femme Avenir Meurthe et Moselle a fait sa rentrée avec Valérie DEBORD pour évoquer un sujet d'actualité : la réforme territoriale, et plus particulièrement la fusion des régions avec la constitution d'une grande région Alsace Champagne Ardenne Lorraine.

Il est essentiel de se positionner au niveau européen car **la nouvelle région aura la particularité de disposer de quatre frontières : Belgique, Luxembourg, Allemagne et Suisse.**



La région Grand Est aura une grande superficie (2,5 fois la Belgique), comptera 5,5 millions d'habitants et disposera d'un budget de 2,5 milliards d'euros.

La particularité est que Strasbourg a été désignée capitale régionale dans la loi. Cela met en difficulté les deux autres régions qui vont se trouver excentrées et pose la question de créer un espace central plus cohérent.

La région dispose de nombreuses compétences dont :

- la gestion des fonds structurels, ce qui est un élément très positif,
- la formation professionnelle et l'apprentissage,
- les transports ferroviaires,
- l'économie, ...

Désormais, il sera possible pour les régions de disposer d'une compétence en matière d'emploi.

Dans le Grand Est, il y a une seule métropole : Strasbourg. La Communauté Urbaine du Grand Nancy a vocation à se transformer en métropole car elle dispose d'ores et déjà de nombreuses compétences intégrées.

L'objectif est notamment de contribuer à la définition des schémas d'orientation avec la Grande Région. Le label de métropole permet également de disposer sur le territoire de directions régionales : agence régionale de santé, rectorat, ...

A terme, les investisseurs s'implanteront sur les zones des métropoles.

L'implantation de la Direccte sur ce territoire constitue une étape supplémentaire.

La faiblesse de la loi concerne les territoires ruraux qui sont un peu les oubliés de cette nouvelle organisation territoriale. Les Grandes Régions auront vocation à les soutenir.

Autre problématique : la loi crée des géants politiques mais qui restent des « nains » budgétaires.

Un des écueils de la loi est également le fait qu'il y aura peu ou pas d'économie, au moins dans un premier temps... De plus, on peut penser que la fusion des effectifs sera assez restreinte.

Le temps de mettre en place une organisation efficace nécessitera probablement deux ans : définir une unité de traitement des dossiers, construire une culture commune des fonctionnaires, ...

Il appartiendra à la région Grand Est d'être un espace central européen. Il conviendra de développer les actions dans les domaines du transfrontalier et de l'économie.

Il sera essentiel de définir des actions pour faire vivre cette nouvelle région. Elle dispose de nombreux atouts et a la particularité de disposer d'une marque monde, avec la Champagne.

Les élections auront lieu les 6 et 13 décembre; c'est la première fois depuis 1962 que les élections auront lieu en décembre ...

Le bulletin sera sous un format A4, recto verso et faisant état des listes présentées par département.

Il s'agit d'un scrutin de liste, à la proportionnelle.

Il sera primordial de maintenir une proximité entre l'institution et les citoyens. Le siège sera à Strasbourg; par conséquent, l'assemblée régionale pourrait être située à Metz. De plus, des antennes territoriales auront vocation à être positionnées sur le territoire.

Il sera également important de définir les modalités pratiques pour se mettre d'accord pour faire avancer les grands dossiers... alors que les quatre départements de la Région Lorraine ont jusqu'à présent eu du mal à se mettre d'accord sur les dossiers stratégiques.

La politique en matière d'apprentissage sera à développer pour répondre aux enjeux en matière de formation et d'emploi.

Il s'agira également de résoudre la problématique de l'engorgement routier. Il est indispensable de faire évoluer l'A31 et de répondre aux besoins en matière d'infrastructures.